



INFOS PFMP ASSP (accompagnement soins et service à la personne)

A L'Attention des familles et élèves

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont essentielles pour la réussite de votre diplôme. 22 semaines doivent être effectuées sur les trois ans pour obtenir le baccalauréat.

C'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous les démarches à entreprendre avant vos PFMP (période de formation en milieu professionnel)

Vous allez effectuer un stage auprès d'enfants, personnes âgées ou en situation de handicap en structure collective ou domicile.

Il est donc impératif que vos vaccins soient à jour pour poursuivre cette formation.

- **Les vaccins exigés pour votre formation et à présenter dès la rentrée scolaire à Mme Cartagena Isabel, infirmière scolaire sont :**

- BCG
- DTP (Diphtérie-Tétanos6Poliomyélite)
- Hépatite B- Obligatoire dans le cadre de cette formation.

D'autres documents sont également à préparer :

- La photocopie recto verso d'une pièce d'identité de l'élève ainsi que l'attestation de sécurité sociale sont également obligatoires.
- CV et lettre de motivation

Je souhaite également vous alerter sur l'importance d'effectuer vos recherches de stage longtemps à l'avance. Les structures (Accueil de loisirs, écoles, crèches, hôpitaux, EHPAD, centres sociaux..) demandent qu'un délai

d'un mois minimum soit respecté afin de commencer votre stage en temps et en heure.



Voici quelques pistes pour vous aider dans vos recherches :

Certaines communes proposent à leurs habitants un accompagnement pour trouver des stages.

Renseignez vous auprès des mairies de vos communes.

Ivry sur Seine :

- **Point info jeunesse : 3/5 rue Raspail 94200 Ivry sur Seine**

Villejuif :

- **Maison des initiatives de l'insertion et l'emploi (M2I) : 7 rue Paul Bert 94800 Villejuif**

Le Kremlin Bicêtre :

- **Point Information Jeunesse/Service jeunesse
40, avenue Charles Gide 94270 Le Kremlin Bicêtre
Tél. : 01 49 60 55 70**

Vitry sur Seine :

- **Point Information jeunesse : 2 place Saint Juste 94400 Vitry sur Seine.
Tél : 01 55 53 21 40**

Pour les autres communes, vous pouvez également effectuer des démarches auprès de votre mairie au service de l'enfance ou personnes âgées.

**Liste des structures possibles pour les élèves de baccalauréat
ASSP (accompagnement soins et services à la personne):**

- **Accueil petite enfance**
Ecoles maternelles, élémentaires avec un tuteur AESH, Accueils de loisirs péri-scolaires, pouponnières, crèches, Haltes garderies, ludothèques.
- **Accueil Handicap**
ESAT (établissement et service d'aide par le travail), IME (institut médico-éducatif), IMPRO (institut médico professionnel), MAS (maison d'accueil spécialisée)
- **Accueil pour personnes âgées :**
EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dont Cantou, accueil de jours.
- **Etablissements de santé**
Hôpitaux et/ou cliniques service de gériatrie, centre de rééducation et réadaptation, centre de soins de suite, accueil de jours, centre de convalescence, hospitalisation à domicile (HAD), soins à domicile (SSIAD-SAAD)

Nous vous souhaitons une bonne formation.

Mmes CARQUET, TELLI
Coordinatrice des formations professionnelles

Contact : mail : cheftravauxbrosso@gmail.com

Tél lycée : 0146583676